

# Tri des déchets

Le tri des déchets implique la participation active des résidents. Les mesures mises en place par l'agglomération existent depuis quelques années, mais sont malheureusement mal respectées et elles ont des conséquences sur **nos porte-monnaie**.



En effet tout mauvais tri constaté est désormais sanctionné par l'arrêt immédiat du ramassage desdites ordures par les agents publics ; ceci impose alors de faire appel à des sociétés privées et les surcoûts sont directement **imputés sur nos charges**.

Nous avons appris que notre quartier n'était pas parmi les meilleurs en matière de tri !

## C'est pourtant facile...

### Dans les poubelles vertes

**Tous les emballages se trient !** (papier, cartons pliés, boîtes de conserves, flaconnage plastique)

- Ne lavez pas vos emballages, il suffit de bien les vider
- Ne pas imbriquer ni remplir les emballages
- Déposez les emballages dans les poubelles **en vrac, sans sac**
- **Ne suivez que les consignes de tri de la Métropole** et non celles inscrites sur les emballages, puisque nous sommes un territoire pionnier en la matière !

### Dans les poubelles grises

- Tous les déchets ménagers **en sacs fermés** (non déjà compostés !)

### Dans les containers verre de quartier

- Le verre (bouteilles sans bouchons, pots en verre confiture...)
- Pas de verres à boire, d'ampoules électriques, de vitres...



### Chez les récupérateurs de vêtements

Pour des raisons de **sécurité urgente** les containers à vêtements sont enlevés du territoire métropolitain. Vous pouvez déposer

- Les vêtements propres et en bon état, en sacs fermés, les chaussures attachées par paire :
  - Croix-rouge, 56 Avenue de la République
  - Okaidi (enfants) C/Cial ZAC de Comboire
- Tout : Déchetterie, 56 Avenue de la République (point Relais)

Voir : <https://www.echirolles.fr/actualites/suppression-des-containers-vetements>

### À la pharmacie

- Médicaments non utilisés ou périmés.

### À la déchèterie : le reste...

- Terre, sable, cendres
- Végétaux traités, branchages de résineux (*sapin de Noël...*)
- Déchets toxiques, métaux
- Mobilier, matelas, appareils ménagers
- Encombrants et tous le reste...

#### Fiche des consignes générales :

<https://www.lametro.fr/272-je-trie-comment-mes-dechets.htm>

# Économies d'énergie

Habitant du quartier, j'ai fait une petite expérience pendant mes vacances. Par rapport à l'an dernier j'ai coupé tous les appareils électriques 6 jours sur 7 (sauf congélateur), y compris ceux ayant un mode veille.

J'ai pu alors comparer mes consommations de 2018 et 2019 sur les deux mois de vacances : chez moi le résultat est sans appel.

